

Moralité : rien n'est plus dangereux en temps de guerre que de dîner en ville.

L'ŒUVRE

25, Rue Royale (8°)
TÉLÉPHONE : ÉLYSÉE 43-45 & 43-46
APRÈS 21 HEURES : GUT. 76-83

Directeur
GUSTAVE TÉRY



ABONNEMENTS 1 an 6 mois 3 mois
Paris..... 25 fr. 13 fr. 7 fr.
Départ..... 28 fr. 14 fr. 50 fr.
Étranger..... 30 fr. 15 fr. 10 fr.

LE CHAINON QUI MANQUE

Est-ce Ladoux ?

M. Malvy a rectifié, M. Painlevé a démenti, M. Hudelo s'est expliqué, mais on ne sait toujours pas pourquoi le rapport Casella, parti de Berne le 6 avril 1917 et adressé personnellement au capitaine Bouchardon, ne lui est parvenu qu'au milieu de septembre.

Où s'est-il arrêté ? Qui l'a retenu ? De l'enquête faite par la Liberté, il semble bien résulter que le rapport suivant la voie hiérarchique a passé au Service central des renseignements, qui dépend du 2^e bureau. C'est là qu'il a été « oublié » plus de six mois.

Or, qui dirigeait à cette époque le Service central des renseignements ? N'était-ce pas le capitaine Ladoux ?

C'était le capitaine Ladoux, dont il a été tant de fois question au cours de l'affaire Bolo-Humbert.

Qui en a parlé le premier ?

Ce fut, sauf erreur, Bolo lui-même dans une lettre adressée au procureur général, de la prison de Fresnes, quelques jours après son arrestation. Il importe d'en rappeler les premières lignes :

Monsieur le procureur général,

En janvier 1916 — je ne puis pas préciser en date, mais l'expert Doyen doit posséder mon chèque — j'ai versé à M. le sénateur Charles Humbert une somme qui devait être répartie entre MM. Mouthon, Murr pacha et le capitaine Ladoux, du service militaire des renseignements.

Cette somme devait être versée par M. Humbert à ces trois personnes pour les renseignements qu'elles avaient fournis sur la trahison du fils Lenoir.

M. Humbert a gardé cet argent et m'a donc volé, et je porte plainte contre lui.

Après réflexion, il est vrai, Bolo n'a pas jugé nécessaire de poser à ce propos la moindre question à Charles Humbert. C'est une preuve de plus que les deux associés, qui ont apparemment le même intérêt à se ménager, ont trouvé le moyen de se remettre d'accord ; et cet accord même est peut-être plus compromettant pour Charles Humbert que les accusations les plus véhémentes de Bolo. Quoi qu'il en soit, il ne change rien au texte que je viens de reproduire. Dans quelle mesure peut-il expliquer le retard dans la transmission du rapport Casella ?

Les débats nous ont appris que le capitaine Ladoux entretenait en 1915 les meilleures relations avec Charles Humbert et Pierre Lenoir. Il avait pris Lenoir comme chauffeur et l'avait même fait entrer au bureau télégraphique de la Bourse. Lorsque Charles Humbert et Pierre Lenoir cessèrent de s'entendre, le capitaine Ladoux s'efforça d'abord de les réconcilier ; mais n'y parvenant point, il dut choisir entre ses deux amis, et son choix se porta sur Humbert. M. Ladoux s'employa-t-il trop diligemment à servir ses intérêts et à lui fournir les moyens d'amener Lenoir à composition ? C'est un point que l'instruction a peut-être élucidé, mais qui reste encore pour le public un point d'interrogation.

En voici quelques autres : quel genre de services — services de renseignements — M. Ladoux avait-il pu rendre au Journal pour que Charles Humbert et Bolo aient jugé convenable, en janvier 1916, de lui en témoigner leur reconnaissance ? Le capitaine Ladoux avait-il de telles obligations à Humbert et à Bolo qu'il s'appliqua par la suite à leur rendre un nouveau service en leur épargnant d'ennuyeuses investigations et en infligeant, d'un, un blâme à M. Casella pour ses excès de zèle ? N'a-t-il agi que par amitié pure (voir la République des Camarades), en toute bonne foi, avec la certitude absolue que Bolo, qui avait apporté tant de millions à Humbert, devait être à l'abri de tout soupçon et qu'il n'y avait pas d'inconvénient grave à l'y mettre un peu plus ?

Toujours est-il que le moment est venu de poser publiquement ces questions.

Il est même venu d'y répondre.

Gustave Téry

Montrez L'ŒUVRE à vos voisins

Les "finesses" du "bon gros"

Le capitaine Humbert, étant large, gros et rouge, a pu s'expliquer devant le Conseil de guerre avec toutes les apparences de la franchise. Malheur aux témoins maigres et blêmes ! Quoi qu'ils disent, on ne les croit qu'à demi. Au contraire, une vaste figure écarlate respire la loyauté et la bonté. L'heureux homme qui la possède ne paraît jamais entièrement coupable. Avant qu'il ne parle, l'auditoire lui est déjà persuadé. Et quand il dit : « Je n'ai pas de finesse », l'auditoire en est déjà persuadé. Un « bon gros père » n'a jamais de finesse.

Regardons cependant d'un peu près les déclarations de M. Humbert. Comment explique-t-il que Bolo et son argent ne lui aient point paru suspects ? Toujours par le même argument :

« Le président Monier me garantissait l'honorabilité de Bolo. C'est pourquoi j'ai traité avec celui-ci. »

Or, le président Monier adresse une lettre aux journaux, lettre que nous avons publiée hier. Relisons :

« JE N'AI REÇU LA VISITE DE M. HUMBERT QU'À UNE ÉPOQUE OÙ TOUT ÉTAIT FINI AVEC BOLO. Cette visite avait même un motif principal TOUT À FAIT DIFFÉRENT. S'il a été question du contrat, c'est sous la forme accessoire d'évocation d'une chose passée. »

Ainsi s'écroule l'explication de M. Humbert. Il n'a pas vu le président Monier avant de vendre le Journal à Bolo. Or, il a écrit (Journal du 5 septembre 1917) :

« M. Paul Bolo se réclamait de l'amitié d'une personne hautement qualifiée à tous points de vue, par la nature et l'importance de ses fonctions, pour lui servir de répondant. J'INTERROGAI CETTE DERNIÈRE qui me déclara : « Je connais Paul Bolo depuis dix ans. Je me porte garant de son patriotisme et de son honorabilité. Vous pouvez prendre son argent sans hésitation. »

Plus tard, il précise davantage (Journal du 1^{er} octobre 1917) :

Il (Bolo) consentait à s'abstenir de toute ingérence dans la conduite de l'organe quotidien dont j'entendais demeurer le seul maître. J'hésitais cependant. Paul Bolo m'apporta alors la plus haute référence, celle de M. Monier, alors président du tribunal civil de la Seine, son ami de dix ans, qui se portait formellement garant de son honorabilité et de son patriotisme. »

M. Charles Humbert est tellement assuré de l'effet de cet argument qu'il le reproduit quelques jours plus tard (Journal du 14 octobre 1917) :

« Il (Bolo) revint une troisième fois, en janvier 1916, invoquant alors la référence du président Monier... J'acceptai alors le concours qui s'offrait. »

Ainsi, par trois fois, le sénateur de la Meuse a écrit le mensonge qu'il vient de répéter à la barre, et que détruit M. Monier.

Mais pourquoi celui-ci n'a-t-il pas démenti plus tôt ? C'est fort simple, et il faut reconnaître ici la « finesse » dont le bon gros capitaine s'accuse injustement d'être dépourvu. Dans le premier article que nous citons plus haut, et où il ne nomme pas le président Monier, il lui prête les propos les plus formels (« Vous pouvez prendre son argent sans hésitation. ») M. Monier ne peut démentir, puisque son nom n'est pas prononcé.

Plus tard, quand M. Humbert se décide à nommer M. Monier, il n'est plus aussi affirmatif. Il se contente de dire : « Bolo m'apporta la référence du président Monier. » Bolo revint, « invoquant alors la référence du président Monier. »

Il y a loin d'une référence qu'on apporte à une référence qu'on invoque. Mais il y a plus loin encore d'un avis formellement et directement exprimé par le deuxième magistrat de France à une simple indication fournie par Bolo, et que M. Humbert ne contrôle pas.

« Quand il s'agit d'argent, disait l'autre jour, à la barre, un des témoins les mieux informés, Humbert ne sait pas faire les sacrifices nécessaires. »

Au contraire, il en fait trop. Il les fait tous. — L'ŒUVRIER.

A L'ABRI !

Tribout continue à n'avoir pas de chance ; il me raconte :

« Depuis le début de la guerre, ma belle-mère me rend la vie dure ; elle dissimule peu le mépris qu'elle a pour un gendre que son fâcheux état de santé a défendu des marmites. Quand on l'interroge sur sa situation militaire, elle rougit d'avouer en soupirant : « Hélas, il ne risque rien ! »

« Pense donc de quelle sympathie on l'eût entourée dans les salons où elle fréquentait, si, un jour, elle avait pu y pénétrer pavoisée de crêpe en mon honneur. Je l'ai privée de cette consécration et elle ne me le pardonne pas. »

« D'ailleurs, rien de la guerre actuelle ne

l'étonne ; elle en a vu bien d'autres en 1870 et cent fois j'ai dû subir le récit du bombardement de Paris et de la vie dans les caves pendant la Commune. Les angoisses de Nancy, le martyre de Dunkerque et de Reims ramènent d'incomparables souvenirs héroïques et elle conclut toujours en affirmant : « Qu'est cela à côté du siège ! »

« Cependant tandis que, l'autre nuit, les gothas jonchaient Paris de bombes, je pensais avec une satisfaction tout-à-fait personnelle : « Enfin ma belle-mère revit les belles heures de son enfance et elle ne dégradera plus la guerre que nous faisons au profit de celle qu'elle n'a pas faite. Elle va pouvoir enfin se montrer à la hauteur des circonstances et prouver quelle âme d'impavide est en elle. »

« Bien sûr, je n'aurais pas souhaité cette incursion fâcheuse pour le seul plaisir de voir cette femme acariâtre prendre une attitude plus convenable, mais j'utilisais l'occasion pour en escompter un profit que les Allemands n'avaient pas envisagé. »

« Dès le lendemain matin, je courus chez elle, le sourire aux lèvres, la bonne vint m'ouvrir :

« — Madame est partie hier soir dans le Midi. Madame a toujours de la chance ! elle aurait passé une nuit épouvantable... »

Et Tribout, indigné, les bras croisés sur sa poitrine étroite, ajouta simplement : « Crois-tu ! » — D.

L'AFFAIRE BOLO

M. LOUIS BARTHOU ET M. JOSEPH CAILLAUX A LA BARRE

Il semble que, depuis la déposition désolante faite par M. Charles Humbert, l'intérêt du procès aille en décroissant. Est-ce un effet de l'accoutumance ? Est-ce notre curiosité qui s'épuise, notre sensibilité qui se blesse ? Est-ce que, tous les éclaircissements possibles ayant été fournis sur le fond de l'affaire, nous ne nous attendons plus à des révélations sensationnelles ? Le fait est que l'attention générale se relâche, se disperse, que les impressions s'embrouillent.

Hier ont pourtant défilé quelques témoins considérables. M. Barthou d'abord, très myope, très fin, très à son aise, penché sur la barre, mais se retournant fréquemment pour dévisager les auditeurs à la ronde ; M. Hudelo, qui a tout à fait l'air d'être le préfet de la Loire-Inférieure et qui l'est en effet ; M. Caillaux, dont on ne peut parler sans tomber dans des redites. Notons toutefois que le régime de la Santé ne lui vaut rien ; il a vieilli ; son poil rare et roux sur sa peau rouge est celui d'un vieux chat échaudé. M. Edmond Du Mesnil, député, directeur du Rappel, bombe le torse et le ventre sous une jaquette à la boutonnière enrubannée ; on le prendrait pour un général en civil. M. Jean Finot, au contraire, ne saurait être confondu avec un autre : c'est bien lui, à n'en pas douter. Et quant à M. Ephraïm, peut-être, monté sur un cheval blanc et vu de très loin, évoquerait-il vaguement Henri IV ; mais il est à pied, et nous avons pour ainsi dire le nez sur lui. Enfin, M. Bolo. Mais il était tard, et le prélat se propose de parler pendant deux heures. Ce sera pour lundi.

SIXIÈME AUDIENCE

Aussitôt après l'ouverture de l'audience, le commissaire du gouvernement verse au dossier un nouveau document américain, qui identifie les télégrammes échangés par Hugo Schmidt et la Deutsche Bank et interceptés par une station américaine de T. S. F. Trois traducteurs jurés surgissent qui font le serment de traduire fidèlement le document. Ils l'emportent pour se mettre au travail.

M. Barthou

— Faites entrer M. Barthou !
M. Barthou, député des Basses-Pyrénées, a été mis en relation avec Bolo par l'intermédiaire de M. Bertrand Loubet, son ami, et le trésorier de son comité électoral. M. Loubet avait transmis à M. Barthou, alors président du Conseil, le dossier d'une réclamation au ministère des affaires étrangères, lequel dossier contenait le nom de Paul Bolo.

M. Barthou a noté le dossier pour le transmettre à son collègue du quai d'Orsay. L'annotation, dont M. Barthou nous



M. BARTHOU

L'Ukraine bourgeoise a signé la paix avec les Empires Centraux

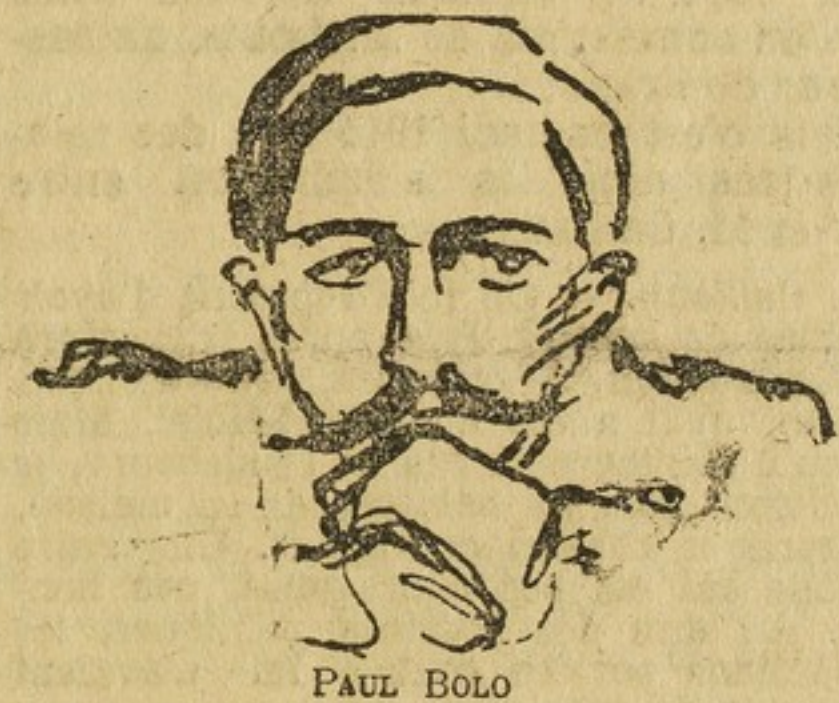
Berne, 9 février. — Le communiqué allemand annonce que la paix a été signée avec l'Ukraine aujourd'hui à 2 heures du matin. Le communiqué autrichien donne la même nouvelle.

C'est la première fois depuis quarante-deux mois de guerre que le mot « paix » est prononcé d'une façon définitive. Les Empires Centraux ont compté sur cet effet de scène, si l'on peut dire. Nous avons le droit d'en étudier la valeur, non de le négliger. Les Empires Centraux ont signé la paix avec l'Ukraine. Avec quelle Ukraine ? A quelles conditions ? Voilà deux données essentielles du problème que nous ignorons. Deux faits seuls nous apparaissent comme évidents, et comme en contradiction formelle avec le désir des maximalistes d'abord, de tous les partis socialistes ensuite, de tous les pays de l'Entente enfin : c'est que cette paix est le résultat de négociations secrètes et que, d'autre part, elle a été signée par un parti bourgeois qui ne représente en aucune manière l'opinion du peuple ukrainien, puisqu'il y a deux Ukraines

sensiblement égales : l'une de Khar'kov, maximaliste ; l'autre de Kief, siège de la Rada centrale, conservatrice.

Ainsi cette fin de guerre n'a été possible que parce qu'elle est antidémocratique, et qu'elle résulte de tractations mystérieuses dont nous apercevons plus tard les ruses et les trucs. Que voulaient, en traitant ainsi, l'Allemagne et l'Autriche ? S'assurer une paix dont l'évocation devra calmer les esprits, et s'assurer par la même occasion un point d'appui pour entreprendre la lutte contre le maximalisme qui menace les classes ouvrières austro-allemandes.

Nous allons vraisemblablement assister maintenant à une lutte en règle des Ukrainiens de Kief, bourgeois et propriétaires, soutenus par les troupes d'Allemagne et d'Autriche, contre les bolcheviks avec lesquels les Empires Centraux vont rompre. Et cette paix partielle sera peut-être le point de départ de la conquête de la Russie par la contre-révolution. C'est pour l'instant tout ce qu'on en peut dire, avant de savoir si même cette Ukraine bourgeoise n'a pas fait un marché de dupe. Ce dont elle s'apercevra quand il sera trop tard, comme toujours.



PAUL BOLO

lit le texte, ne visitait strictement que M. Bertrand Loubet.

C'est en septembre 1913, que M. Barthou connut Bolo, à Biarritz, à la table de M. Bertrand Loubet. Il ne devait pas le revoir avant la fin de 1916.

M. Barthou. — Mais, entre temps, j'eus à m'occuper de la créance de 500.000 francs qui fit l'objet d'un procès intenté à Bolo par M. Loubet. J'accomplis quelques démarches en faveur de ce dernier. C'est d'ailleurs pur hasard que je ne revis pas Bolo en 1914 et 1915. Il avait des relations dans tous les mondes.

Dans les derniers mois de 1916, M. Coglia, préfet des Basses-Pyrénées, m'informa des relations que Bolo disait avoir nouées dans le haut monde politique espagnol, notamment avec le comte de Romanones. Je reçus donc Bolo, qui, je dois le dire, ne me fournit aucun renseignement précis. Quelque temps après, Bolo me demanda de lui inscrire une dédicace sur un livre de moi. Ce sont de ces amabilités auquel un auteur ne se refuse pas.

En 1917, revenant de Cannes, je suis sauté dans le couloir du wagon par Mme Bolo, que je ne reconnais pas d'abord. Je me renseigne auprès du contrôleur. J'apprends qu'elle est et vais lui présenter mes hommages. Bolo me rendit visite ensuite pour me remercier de cette politesse faite à sa femme.

La rencontre de M. Barthou et de Bolo au restaurant Larue se place ici :

M. Barthou. — Je rencontrai Bolo chez Larue. J'allai vers lui et lui dis :

— On parle beaucoup de vous depuis quelque temps, monsieur Bolo.

— Oui, me répondit-il, toute cette campagne est inspirée par Charles Humbert.

M. Barthou fut amené à parler de Bolo au président de la République.

M. Barthou. — Je fis part à M. Poincaré des bruits qui couraient sur la prétendue mission qu'il avait chargée Bolo d'accomplir en Espagne. M. Poincaré m'opposa le démenti le plus catégorique, de même en ce qui concernait la protection qu'on disait qu'il exerçait en faveur de Bolo.

M. Barthou ajoute, et nous sentons qu'il ne parle plus en son nom personnel, que le président de la République fut un des premiers à avoir des soupçons sur Hearst et sur l'origine des fonds américains venus en possession de Bolo, qu'il agit même auprès de son président du Conseil d'alors pour que l'affaire fût éclaircie.

Mais le ton de M. Barthou s'élève :

M. Barthou. — Depuis trois ans, une campagne est menée dans ce pays qui tend à affaiblir, à diminuer tous les hommes pu-

bles qui ne veulent pas céder aux exigences de l'Allemagne. On a dit que M. Poincaré avait des relations avec Bolo. C'est faux ! M. Poincaré a vu Bolo une fois. On a dit que Mme Poincaré était l'amie de Mme Bolo. C'est faux ! Mme Poincaré n'a jamais vu Mme Bolo !

Pour le reste, M. Barthou se retrancha derrière le secret professionnel.

M. Hudelo

M. Hudelo, préfet de la Loire-Inférieure, ancien directeur de la Sûreté générale, ancien préfet de police, est venu à la barre pour défendre son honneur, protester contre les insinuations qui l'ont représenté comme ayant eu des complaisances coupables. M. Hudelo n'a jamais eu d'autre souci que de faire la chasse aux espions et aux suspects.

M. Hudelo. — J'ai été nommé directeur de la Sûreté générale au commencement de novembre 1916 et préfet de police le 3 juin 1917.

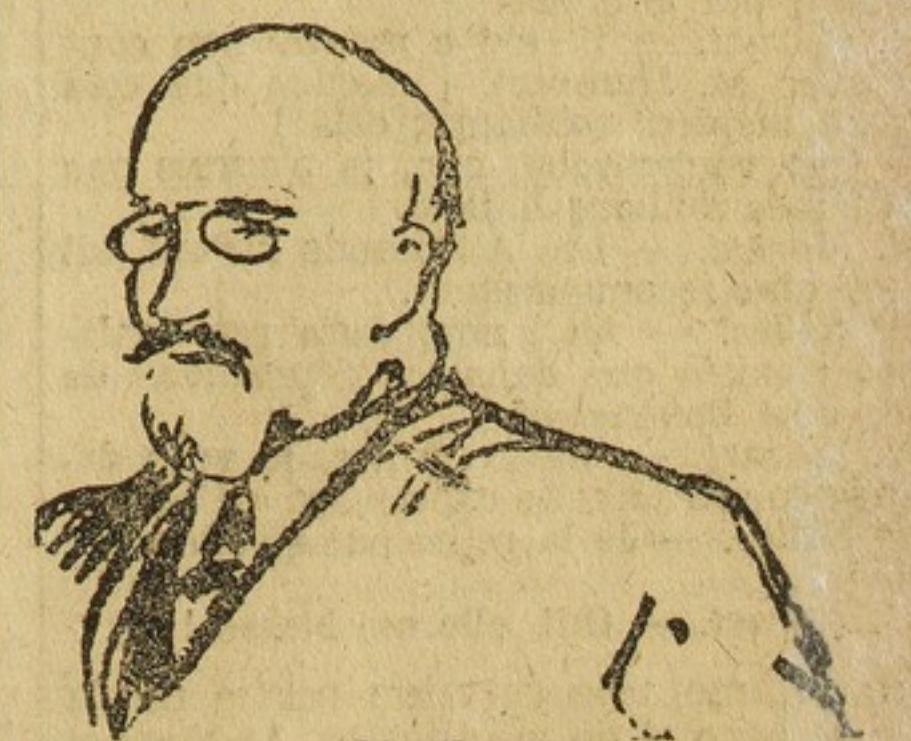
A la Sûreté, j'entendis parler de Bolo en termes vifs. Je demandai à voir son dossier. Il était maigre. Je fis venir le commissaire France et je chargeai de pousser son enquête. Il s'en acquitta si bien qu'il apprit l'existence du chèque arrivé d'Amérique. Il remonta à l'origine de ce chèque, à la banque Amisnek, banque allemande. Des renseignements supplémentaires lui vinrent d'après lesquels dix millions de francs avaient été déposés chez Amisnek. Mais M. France n'en put savoir davantage.

Fin janvier 1917, je rendis compte à M. Malvy, ainsi qu'à M. Briand, de l'état de l'enquête et leur demandai à me décharger du dossier dans les mains de la justice militaire.

Et M. Hudelo termine sa déposition en revendiquant pour la Sûreté générale le mérite d'avoir découvert l'origine et le montant exact des fonds reçus par Bolo. Il ajoute, il affirme formellement que le dossier Casella n'a jamais touché la Sûreté générale.

L'incident Hudelo-Mornet

Sa déposition terminée, M. Hudelo ne quitta point la barre où il était venu en réalité pour se justifier des reproches que la déposition du commissaire France avait laissé planer sur lui. Nous assistâmes donc à une discussion assez aigre entre lui, qui, représentait la police ci-



M. HUDELO

vile, et M. Mornet, représentant l'administration militaire.

Le point exact sur lequel porte la con-

Hors- d'œuvre

Littérature

Dans le Métro, aux heures de pression maxima, c'est-à-dire dans des circonstances où nous ne savons pas où fourrer nos bras, nos pieds et le reste, on voit des femmes (ouvrières, employées, apprenties) qui trouvent moyen de réaliser ce miracle : elles lisent le journal.

Il y a des choses passionnantes à lire dans le journal : Bolo, carbures, liste des objets taxés par la commission contre le luxe, liste des abris « relatifs » contre les bombardements d'avions...

Or, elles lisent « leur » feuilleton, leur grand roman populaire, leur grand machin de cape et d'épée. Elles lisent leur feuilleton; elles ne s'aperçoivent plus qu'on les étouffe, qu'on leur écrase les pieds et le reste.

Ce spectacle doit nous donner une leçon d'humilité... Les humoristes se plaisent à tourner en dérision les « matras du roman-feuilleton » en leur opposant les écrivains qui font de la littérature, de la psychologie, de l'art, de l'observation... des blagues.

La littérature est ennuyeuse ; la psychologie artificielle... Quel besoin d'aller chercher dans les bouquins de l'observation, c'est-à-dire ce qu'on rencontre à chaque pas dans la vie ? Et les humoristes parviennent à faire rire péni-blement quelques lecteurs spécialisés. Tandis que les romanciers populaires font pleurer d'émotion des milliers de médiocrités. Rien n'est meilleur que de pleurer ; on oublie qu'on est dans le Métro, qu'on a déjeuné avec six sous de charcuterie, qu'un goulas vous écrase les pieds et le reste.

En vérité, tout est illusion en littérature ; et il n'y a plus d'illusion que dans le roman-feuilleton, refuge suprême de l'imagination puérile et du naïf idéal. Dans la vie, on rencontre des types qui paraissent d'abord sympathiques. Ça ne dure pas longtemps ; ils deviennent insupportables dès qu'on les connaît mieux. Dans le roman-feuilleton, le type sympathique reste sympathique jusqu'à la dernière ligne.

Dans la vie, on rencontre des crapules qu'on ne peut pas arriver à détester ; elles ont leurs qualités ; ou bien elles sont amusantes. Dans le roman-feuilleton, les canailles sont tout d'une pièce, sans défaut (c'est-à-dire sans qualité), sans alliage déconcertant.

Dans la vie, la Providence est un peu somnolente : elle oublie généralement de récompenser les bons et de punir les méchants. Dans le roman-feuilleton, la Providence ne s'endort jamais ; elle règle à chacun ce qui lui est dû, exactement.

Et j'avoue ma faiblesse : Je me trouvais, hier, dans le salon d'attente d'un dentiste. Il y avait sur la table un roman de Paul Bourget, et puis Les Mystères de Paris, d'Émile Zola. J'ai pris Les Mystères de Paris et je me suis mis à lire avec passion, avec le désir que cette lecture durât toujours ; avec l'espoir insensé que le dentiste ne m'appellerait jamais.

G. DE LA FOUCHARDIÈRE.

L'art d'écrire les adresses

A propos d'une recommandation renouvelée récemment par l'administration des postes, nous avons fait remarquer que le coup de tampon apposé sur le timbre (en haut et à droite) oblitère fréquemment, du même coup, le nom du destinataire.

Un de nos lecteurs nous écrit qu'il a trouvé le moyen de parer à cet inconvénient. Pour le démontrer, il a libellé l'adresse à l'envers :

Paris
25, rue Royale
Monsieur l'administrateur de l'Œuvre

Ça fait que le nom de la ville, seulement, est devenu illisible par suite du coup de tampon.

Les employés des postes savent que la rue Royale est à Paris ; la lettre nous est parvenue. Si notre correspondant veut faire une démonstration concluante, qu'il écrive à un monsieur habitant Carpentras.

« Domaine militaire »

Un de nos confrères raconte que des agents se présenteront, avant-hier, au 123 de la rue de Grenelle et dressèrent contravention contre « lumière non voilée ».

On leur fit remarquer que la lumière provenait non pas des habitations particulières, mais bien du Laboratoire (service des fraudes) dépendant du ministère de l'Agriculture.

Les policiers se retirèrent alors en s'excusant :

— Oh ! alors, ça ne nous regarde pas... C'est du domaine militaire.

Cette petite histoire n'est pas pour nous surprendre.

Il n'y a pas de quartier dans Paris où le service de l'extinction des feux soit fait plus rigoureusement qu'à Auteuil... Or, il y a, dans une rue d'Auteuil, un immeuble qui tous les soirs est brillamment éclairé sans que jamais ses occupants aient reçu la moindre observation.

C'est l'immeuble qui occupe le n° 4 de la rue François-Millet.

Si vous demandez qui habite là, on vous répondra :

— C'est la caserne des pompiers.

C'est, en effet, la caserne de ces pompiers qui font tant de boucan pour nous faire éteindre nos lumières, quand une crise de gothaphobie vient à les prendre.

Domaine militaire...

A propos d'un terme inexact

Il nous est arrivé, à cette place même, d'employer le mot « limousiné » pour indiquer le sort échu à certains officiers généraux, peut-être valeureux, mais certainement malheureux.

Un poète du front d'Orient nous fait remarquer que le terme exact est, non pas « limousiné », mais « limogé » ; terme consacré par une ballade devenue classique dans les plaines de Salonique :

Exercant le matin leurs forces, hélas ! vaines.
A lire les journaux par endroits expurgés.
Ils ressentaient entre eux de ces vieilles rengaines
Qui toujours et encore ont cours dans les G. G.
Ensuite on peut les voir, l'après-midi, figés.
Au café de la Paix, devant une orangeade
Dans quelque jeu d'échecs malin d'encre aux sont
... (plongés) ...

(C'est Oreste qui fêchait une pile à Pylade...
Il faut prendre en pitié les pauvres limogés !)

Malgré la « quarantaine » ils paraissent âgés.
Sous le képi brode de feuillages de chênes
Ou sous leurs cinq galons plus ou moins mitigés :
Vieux baïons, traits défaits, « ongles ravagés »
Et l'oreille fendue... et l'esprit rétrogradé.
Combien de temps encore ces vieux « ongles »
Marqueront-ils le pas ?... le vrai « pas-de-pas »
... (made « ... » ...)

Il faut prendre en pitié les pauvres limogés !

« Limogés » ou « limousinés », les exilés sur les bords de la Vienne ne peuvent manquer d'être touchés de la marque de compassion qui leur vient des rives du Vardar.

LA MATINÉE FRANCO-BRITANNIQUE au Théâtre-Français

Au profit de l'Œuvre franco-britannique des pays dévastés de France, et sur l'initiative de M. Jean Hennessy et de M. l'ambassadeur d'Angleterre, il y avait, hier, matinée au Français.

Elle a brillamment réussi. On jouait les Noces Corinthiennes, du maître France. Et ce fut un enchantement que cette poésie à la fois si grecque et si française, versée par les bons artistes de la Maison.

Mme Pélissier, belle et émouvante Daphné ; Mmes Delvaux et Madeleine Roch, dans les rôles d'Artemis et de Kallista ; Mlle Maille, délicieuse Prologue. MM. Silvain, Albert Lambert, Jacques Fenoux ont été applaudis comme ils méritaient de l'être. Et mention doit être faite de l'orchestre et des chœurs, dirigés par l'auteur, M. Henri Büsser.

Avant les Noces, on avait entendu les pittoresques et impassibles joueurs de cornemuse du 16^e bataillon d'Ecosse. On leur a fait un grand succès.

BICHARA, Farfouier Syria, 10, Chaussée d'Antin. PARIS
Envoie contre mandat-poste de 16 francs 6 déchantillons de ses étonnants parfums : Niro na, Yachna, Sakountala, A-miro, Chypre, Rose de Syrie

GAZETTE ACADEMIQUE

L'Académie des Beaux-Arts a tenu hier une longue séance. Tout comme l'Académie Française, elle a décidé de ne pas attendre la fin de la guerre pour garnir ses fauteuils, et elle a déclaré vacants, dans la section des membres libres, le siège de M. Louis de Fourcaud, et dans la section d'architecture, le siège de M. Paulin ; on peut dire sans irrévérence que ce ne sont pas là des morts d'hier.

Les candidats ont quinze jours pour poser leur candidature. Dans trois semaines, leurs lettres seront lues à l'Académie des Beaux-Arts et la section des membres libres et celle d'architecture discuteront les mérites des candidats par ordre de préférence.

Enfin, dans un mois, aura lieu la double élection. Plus expéditive que l'Académie Française, l'Académie des Beaux-Arts ne demande que trente jours pour faire deux heureux.

LES SPORTS

Le Championnat de France militaire de cross-country (3^e année) qui devait d'abord avoir lieu sur l'hippodrome d'Auteuil, a été éloigné — pourquoi ? — de la vue du grand public. Il se disputera aujourd'hui à Saint-Cloud. Départ à 9 heures et demie sur le terrain du Stade Français. D'ailleurs, la distribution des prix se fera l'après-midi, à 3 heures, pendant la mi-temps du match de rugby Nord contre Sud, dans lequel joueront l'as-aviateur Boyau, Geo André, l'athlète complet évadé d'Allemagne, le nouvel aviateur Henri Fellonneau, Strohl, Camille, Sebédès, etc., c'est-à-dire le dessous du panier du rugby français.

Etudes Secondaires complètes
chez soi
Brochure franco
R. Chardin
ECOLE UNIVERSIELLE
par corresp.
de Paris.

La médaille de la « Reconnaissance » donne lieu à un incident

Nous avons publié hier matin une note, communiquée par les agences, annonçant que le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts venait de confier à M. Dubois l'exécution de la médaille de la « Reconnaissance » et à M. Besnard le soin de préparer le diplôme attribué à chaque titulaire de la médaille.

Or, de sources sûres, on nous avise que, contrairement à cette information, le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts n'a pas encore statué sur le choix de l'artiste à qui sera confiée l'exécution de la médaille.

Un concours ayant eu lieu, dans les conditions que nous avons fait connaître, le maître Bartholomé, qui n'y avait pas pris part, a refusé l'offre qui lui était faite par les Beaux-Arts et il est probable que, dans un même sentiment de confraternité, d'autres artistes refuseront comme lui.

On connaît d'ailleurs les décisions de jurisprudence qui font loi en la matière. On pourrait en citer plusieurs, notamment un arrêt du Conseil d'Etat du 22 janvier rendu dans une affaire analogue :

Le ministre de l'Instruction publique ayant, à la suite d'un concours, donné le prix à une personne qui n'avait présenté aucun ouvrage, la décision fut cassée.

Dans le cas qui nous occupe, la mission du jury a été indiquée en termes précis dans les conditions du programme remis officiellement aux concurrents.

Il y est dit ceci : « Un jury sera chargé de désigner le projet qui sera soumis au gouvernement ».

Pour des raisons particulières, ce jury n'a pas cru devoir désigner aucun projet et a décidé seul que le concours serait... enterré. C'est ce que ne peuvent admettre ni les concurrents ni le syndicat des graveurs sur médailles qui se souviennent des protestations que firent entendre les artistes lors de la création de la croix de guerre.

Manifestation nationale d'Union sacrée

Dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à ce lieu, hier après-midi, une manifestation nationale d'union sacrée des grandes associations françaises, sous la présidence de M. Paul Deschanel, qui prit le premier la parole.

Il rendit compte tout d'abord de la campagne patriotique entreprise depuis un an par les grandes associations françaises. Il remercia ceux qui avaient contribué à son succès par une éloquence bien française. On a médité à tort de cette éloquence.

Heureusement, ajouta-t-il, l'étranger est plus juste pour nous que nous-mêmes. « L'étranger, a-t-on dit, est une sorte de poésie contemporaine. » Oui, il nous voit mieux, parce qu'il est plus loin. Nous sommes trop près pour bien juger. La poussière de la route nous cache souvent la route elle-même. En tout cas, le peuple qui, après plus de trois ans et demi de guerre, sur 730 kilomètres de front, en tient 540, ce peuple-là n'a rien à envier à personne.

M. Ernest Lavisse, de l'Académie française, s'est élevé ensuite contre une paix qui n'assurerait pas l'avenir. Il veut la libération des nations opprimées :

Et puis nous voulons que la paix ouvre une ère nouvelle dans l'histoire des hommes. Pour épargner, pour interdire aux âges futurs les folies et les horreurs du passé, nous voulons essayer d'organiser les peuples en une société régie par certaines lois communes et à cette société, qui ne peut vivre qu'à condition que ses membres aient le respect de la loi jurée et le sens de l'humanité, nous donnerions pour statut initial la consécration des violences antérieures faites au droit et l'abolition du plus grand des crimes commis contre l'humanité ?

Pour M. Albert Thomas, ancien ministre de l'Armement, qui lui succéda à la tribune, l'union de tous est plus que jamais nécessaire :

Socialistes, nous avons dit notre horreur des conquêtes. Nous voulons exiger les réparations de droit, et d'abord la réintégration de l'Alsace-Lorraine dans l'unité française. Nous avons proclamé que la paix ne pouvait être juste ni durable si tous les peuples n'étaient pas appelés à disposer librement de leur sort.

C'est la paix que souhaite également M. Adolphe Carnot, président de l'Alliance républicaine démocratique :

M. Denys Cochin, député, ancien ministre d'Etat, s'associe à ces paroles.

« Comment notre langage pourrait-il présenter des contrastes, lorsque ceux qui nous élurent combattent côte à côte et bravent ensemble la mort, tous les jours, derrière le même drapeau. »

« Tenir, il le faut, dites-vous justement », proclame alors M. René Renoult, député, ancien ministre.

« L'ennemi nous a imposé cette attente par la guerre de tranchées, à laquelle la France n'était pas préparée. »

Enfin, M. Georges Leygues, ministre de la marine, prend la parole au nom du gouvernement :

Nous nous sommes assemblés pour renouveler le pacte d'union qui a fait notre force et pour affirmer de nouveau devant le monde notre implacable volonté de vaincre.

Chez tous les belligérants à l'arrière des fronts se livre une immense bataille. Elle n'est pas soumise aux lois de la science militaire.

C'est une bataille politique et morale, une bataille de sentiments et d'idées. Elle peut être décisive.

L'ennemi sait qu'il a perdu militairement la guerre et il s'efforce de gagner par ses diplomates, par ses agents de défection et de trahison, la victoire que nos héros soldats lui ont arrachée. N'ayant pas pu nous

battre sur les champs de bataille, il veut nous réduire par l'indiscipline et le découragement. La lutte des fronts intérieurs est commencée.

PROPOS D'AMERIQUE

Répetons, — car on ne saurait trop se réjouir de pareilles assurances — que M. Baker, ministre de la guerre des Etats-Unis, a dit au New-York Times : « Il m'est permis d'affirmer de la façon la plus catégorique que le nombre des hommes actuellement en France est beaucoup plus considérable que nous ne l'avions prévu dans notre programme primitif. Ces troupes sont abondamment pourvues en vivres et en matériel. »

D'autre part, le correspondant du Times à Washington confirme par des détails très précis l'effort fait par nos alliés depuis moins d'un an qu'ils ont déclaré la guerre à l'Allemagne.

Dés maintenant l'armée, composée de la garde nationale, de l'armée régulière et de la nouvelle armée nationale, compte un million et demi d'hommes sous les armes et leur transport s'effectue régulièrement.

La marine des Etats-Unis n'a perdu que 70 navires du fait de la piraterie allemande, et sur ce nombre un seul, le dernier, transportait des troupes. On sait que la plupart des hommes ont d'ailleurs été sauvés.

M. Daniels, secrétaire de la marine, assure que celle-ci est prête à transporter et à convoquer toutes les troupes que le département de la guerre voudra envoyer en France.

60.000 officiers ont été instruits dans les camps d'instruction. 80.000 autres sont encore à l'école.

Le matériel d'artillerie — et on sait que les Américains ont adopté le nôtre — est construit de manière à satisfaire à tous les besoins.

De même pour les avions, dont plusieurs milliers sont déjà achevés, et des milliers de pilotes sont à l'entraînement.

Un million de tonnes au moins d'approvisionnements sont dans les magasins des ports de l'Atlantique prêts à être embarqués.

Et véritablement, si le correspondant du journal en question ne nous bourre pas le crâne, tout cela est bien réconfortant.

Général Verraux

LES PREMIERES

« DEBURAU »

AU VAUDEVILLE. — M. Sacha Guitry vient de faire représenter une pièce qui est sans doute la meilleure qu'il ait écrite jusqu'à ce jour. Elle n'est pas sans défaut, mais elle laisse apercevoir une sensibilité que l'auteur nous avait cachée auparavant.

Le procédé de travail s'y montre résolument. Sacha Guitry ne cherche jamais un sujet de pièce, mais quand un événement traverse sa vie ou la vie de ceux qui l'approchent, il en tire aussitôt les éléments dramatiques ou comiques, les lie par un fil tenu, les situe dans le présent ou le passé selon son humeur et cherche à peine à dissimuler sa personnalité derrière son personnage.

Le scénario de cette nouvelle comédie est très curieux à étudier. Le personnage de Deburau se dédouble. Pendant la première partie, Deburau explique qu'une jeune femme, Marie Duplessis, seize ans — a passé dans sa vie conjugale, et que cet amour printanier l'a obligé à tout quitter pour n'aimer que la Dame aux Camélias. Il se justifie, il se raconte, fait le procès de l'épouse qu'il a quittée, plaide et tente de convaincre ceux qui l'entendent, il y parvient presque, — d'autant mieux qu'il ne donne pas la parole à celle qu'il a lâchée et qui, sans doute, aurait aussi quelque chose à dire. Deburau est d'un egoïsme vraisemblable et cruel, mais si humain ! Marie Duplessis est séduisante... C'est la vie !

Mais à ce moment l'aventure qui semble continuer se dédouble. Le mime vieillit souffrir à cause de cette jeune femme qui l'a trompé. Et voici, exposée sans indulgence, la vieillesse d'un grand artiste que l'auteur montre envieux et aigri, torturé par une passion sénile au point d'en arriver à jalouser le jeune talent de son fils. Et l'on sent alors que l'auteur aime d'une tendresse singulière le fils de Deburau, — qui a autant de talent que son père, — et la jeunesse en plus.

Deburau fut-il bien le héros de ces aventures ? Qu'importe ? Sacha Guitry, en le présentant, lui donne la vie ; il le dessine en traits d'autant plus nets qu'ils ne cherchent pas à être flatteurs. Il ne dissimule pas les faiblesses morales de son personnage et ne montre pas plus d'indulgence pour ceux ou celles qui l'entourent ; ce mélange de sentimentalité et de sécheresse, de tendresse et de rancune, de mélancolie et de gaieté ne nuit pas à l'agrément ni à la tenue d'une pièce qui a été accueillie avec la même faveur que les précédentes. Ce qui nous gêne pour aimer de telles œuvres sans arrière-pensée, c'est de les deviner trop « de circonstance ». L'on imagine aisément que l'auteur aurait présenté un tout autre Deburau, si d'autres événements avaient traversé sa propre vie.

Sacha Guitry joue son personnage avec une autorité merveilleuse et il faut féliciter l'auteur d'avoir un tel interprète pour collaborer à son œuvre. Mlle Yvonne Prin-temps est hésitante et fragile. MM. Galliaux, Candé, Louvigny, de Garcin, Mmes Rosine Maurel et Jeanne Fusier ont été très justement applaudis.

L'Auxi

L'affaire des carbures

(6^e AUDIENCE)

On prévoyait généralement que le jugement de l'affaire des carbures serait rendu au cours de l'audience d'hier. Aussi le public était-il nombreux dans la salle du 1^{er} conseil de guerre.

Il assista à un débat émouvant, mais il fut déçu dans son espoir de voir le dénouement. Le commissaire du gouvernement et les défenseurs apportèrent en effet dans l'accomplissement de leur tâche une telle conscience que seuls le commandant de Meur et M. Henri Bonnet purent être entendus. Encore ce dernier n'avait-il pas terminé sa plaidoirie quand le président décida, à sept heures, de remettre à lundi la suite des débats.

Le commandant de Meur, commissaire du gouvernement, chargé de l'accusation, prit le premier la parole. Il était une heure et demie.

D'une voix aigüe qu'accompagnait des gestes courts et nerveux, le commissaire du gouvernement évoque les circonstances dans lesquelles l'affaire prit naissance. C'est un exposé bref et clair. Rapidement il en arrive à l'examen des faits qui motivent l'accusation :

— Aucun doute ne peut exister, affirme-t-il, sur les intentions de la Lonza au moment où elle proposait à la Société des produits azotés de lui livrer de la cyanamide. Les opérations qu'elle venait d'effectuer et son désir, formellement exprimé, de fournir de la cyanamide à l'Allemagne rendaient inacceptable sa proposition. L'attitude de MM. Gall et Girard-Jordan rejette cette proposition a été parfaitement correcte.

Quelle ne fut pas sa stupefaction en lisant sur le registre des délibérations du Conseil d'administration qu'un cours de la même séance le conseil, envisageant la nécessité de se libérer d'une dette de 240.000 francs, avait décidé de rembourser la Lonza en lui livrant une quantité correspondante de cyanamide. « Comment les hommes qui venaient de refuser de livrer la moindre quantité de cette matière, parce qu'ils ne voulaient pas que l'Allemagne en fût ainsi réapprovisionnée, ont-ils pu décider de leur livrer une quantité importante afin de se libérer d'une dette ?

Second argument :

— Non seulement ils décident de fournir de la cyanamide, mais ils en livrent 300 tonnes, c'est-à-dire pour 60.000 fr. de plus que leur dette. M. Gall a déclaré qu'il avait pris part aux négociations. Or, la Lonza envoyait, à cette date, à la Société des produits azotés, une lettre dans laquelle il était dit : « La Lonza achète et la S. P. A. lui vend 300 tonnes de cyanamide... »

Comment M. Gall, président du conseil d'administration, a-t-il pu ignorer cette lettre ?

Le commandant de Meur poursuit :

— La Lonza continue, après l'ouverture des hostilités, à travailler pour l'Allemagne. Des documents qui sont au dossier l'établissent formellement. Mais MM. Gall et Girard-Jordan ne s'inquiètent pas pour si peu. Et même s'ils avaient ignoré ces faits, la présence, dans le conseil d'administration de la Lonza, de trois Allemands, MM. Ritter, Hugo Kohler et Reussler, ne devait-elle pas les émouvoir ?

« Il fallait bien payer, ont déclaré les accusés, sinon c'était la faillite. »

La cyanamide pouvait-elle au début de la guerre être considérée comme un explosif ? Les accusés ont répondu : « Non. » Le commandant de Meur donne lecture d'un article de M. Matignon, professeur au Collège de France. En octobre 1913, M. Matignon savait que la cyanamide pouvait être utilisée pour la fabrication des explosifs. Le commissaire du gouvernement signale qu'en 1904 et en 1911, des brevets avaient été pris pour la transformation de la cyanamide en ammoniac.

L'audience est suspendue pendant un quart d'heure. M. Henri Bonnet, défenseur de M. Gall, prend ensuite la parole.

L'éminent avocat s'élève contre les accusations qui ont été formulées contre lui.

De quoi M. Gall est-il accusé ? D'intelligences avec l'ennemi. Pourquoi l'a-t-on accusé d'abord de commerce avec l'ennemi ? Pourquoi, devant la non-rétroactivité de la loi, l'a-t-on accusé ensuite d'intelligences avec l'ennemi ?

A sept heures, M. Bonnet propose de lever la séance.

La suite des débats est renvoyée à lundi.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain la suite de notre feuilleton :

Sous l'Aile des Coucous

UNE LETTRE DE M^{lle} HÉLÈNE BRION

D'une lettre que nous a fait parvenir Mlle Hélène Brion, nous publions le passage essentiel que voici :

Vous écririez ?

(No du 20 novembre) « Censurée pour avoir assisté au Congrès de Chambéry... » « ... La fâcheuse habitude qu'elle avait contractée de s'habiller en homme... » « ... Dès qu'elle sut qu'une instruction la menaçait, Hélène Brion se rendit en Haute-Savoie. »

« ... On affirme qu'elle chercha avec insistance à se rendre sur le front, puis à Stockholm, et que son projet de voyage à Zimmerwald, lors de la fameuse conférence, fut interrompu par ordre supérieur. »

Autant de faussetés, Monsieur, j'ai le regret de vous le dire ! Regret pour vous, s'entend, dont la prudente réserve a été cependant induite en erreur.

Je compte sur votre obligeance pour vouloir bien publier cette rectification.

HÉLÈNE BRION.